

Version de travail

Paru dans

1997, Léon Jacqueline, "Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique: le couple Q-R. Questions alternatives et questions rhétoriques" *Revue de Sémantique et de Pragmatique* n°1 :23-50.

Jacqueline Léon

URA381, CNRS, Paris 7

Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique: le couple Q-R Questions alternatives et questions rhétoriques

Le couple question-réponse (infra Q-R) constitue un des objets privilégiés de confrontation entre sémantique et pragmatique. Il a fait l'objet de nombreuses études à la fin des années 70, début des années 80. Issu de la théorie sémantico-logique (Hiz 1978, Hintikka 1974, 1978, 1981), il a fait l'objet d'études syntaxico-sémantiques Borillo (1978, 1979, 1981, Berrendonner 1981, Fauconnier 1981), sémantico-argumentatives (Anscombe et Ducrot 1981 et 1983, Ducrot, 1983), sémantico-pragmatiques (Diller 1984, Groenendijk et Stokhof 1984), socio-pragmatiques (Encrevé et Fornel, 1983).

Dans cet article, il s'agira d'établir s'il est possible de distinguer clairement ce qui appartient à chacune des approches et de savoir si une approche séquentielle qui déplace les enjeux en appréhendant le couple Q-R dans la séquence d'action comme une ressource pour les locuteurs, permet d'éclairer ce rapport entre sémantique et pragmatique. Nous nous appuierons sur l'examen de deux types de questions faisant problème pour une analyse linguistique, les questions alternatives et les questions rhétoriques, à l'aide d'exemples extraits de deux corpus contrastés, un corpus de conversations téléphoniques entre pairs et un corpus d'entretiens publics radiodiffusés effectués par un journaliste auprès de personnalités publiques.

Après avoir fait le point sur les différentes approches sémantiques et pragmatiques de l'interrogation et du couple Q-R, nous examinerons les questions alternatives et les questions rhétoriques en nous attachant à élucider les points suivants: une approche séquentielle confirme-t-elle les résultats des approches sémantique et pragmatique du couple Q-R? Permet-elle de maintenir des catégories comme celles de question alternative et de question rhétorique? Si oui, que nous apporte une analyse conversationnelle concernant la description de ces questions et plus généralement du couple Q-R? En quoi la comparaison de ces questions dans deux interactions différentes affecte-t-elle cette description?

1. Le couple Q-R: une entité sémantico-pragmatique

Si l'on examine les différentes approches sémantiques et pragmatiques de l'interrogation, définie comme une entité sémantique subsumant les différentes formes syntaxiques interrogatives, et du couple Q-R, on s'aperçoit que celles-ci, loin d'être contradictoires, sont la plupart du temps complémentaires.

Le couple Q-R est issu d'un problème posé à la sémantique logique par les interrogatives qui ne peuvent pas, contrairement aux assertions, être traitées dans un cadre vériconditionnel (Hiz 1978, Hintikka 1978, 1981). Pour résoudre ce problème, on a élaboré des modèles sémantiques des questions susceptibles

d'interpréter les propositions interrogatives et qui incluent les conditions de sa réponse. Le sens des questions est donc défini par ses réponses possibles et dépend de la logique sur laquelle la logique des questions est fondée. En ce qui concerne les questions partielles, une logique du premier ordre suffit: l'opérateur interrogatif lie les variables libres de la matrice de la phrase. On obtient les réponses possibles en substituant à la variable les syntagmes de même catégorie. Quant aux questions totales, qui ne peuvent pas être traitées par une logique du premier ordre, les réponses possibles correspondent à une classe strictement définie.

Certains auteurs (Hintikka réexaminé par Groenendijk et Stokhof 1984), estimant que la fonction centrale des questions est d'acquérir de l'information, privilégient l'étude de l'interrogation partielle. Dans cette perspective, la notion d'incomplétude est indissociable de celle de question; la réponse vient combler le manque de la question en fournissant une information en lieu et place de l'élément interrogatif considéré comme variable. Ce n'est pas l'information en tant que telle, mais l'information associée avec la sémantique des questions qui détermine si une proposition peut être considérée comme une réponse adéquate. Une telle position a des implications pragmatiques: l'information ainsi obtenue va modifier l'état épistémique du locuteur en le dotant de connaissances nouvelles.

En sémantique linguistique (cf. Borillo 1978, 1979, Fauconnier 1981) les réponses possibles sont relayées par les réponses attendues construites par la question et qui peuvent être orientées vers l'accord ou le désaccord.

Dans leur approche argumentative, Anscombe et Ducrot (1981 et 1983) et Ducrot (1983) préfèrent la notion d'assertion sous-jacente à celle de réponse attendue. Celle-ci rend compte de la valeur argumentative intrinsèque des interrogatives totales en français: les interrogatives positives totales en *est-ce que* ont une valeur argumentative intrinsèque correspondant à l'assertion négative sous-jacente. Ducrot (1983) introduit la notion de réponse à partir de l'un des trois actes élémentaires décrivant la signification de la phrase interrogative: mise en scène de l'assertion préalable, expression de son incertitude et obligation de réponse. Par l'obligation de répondre, l'énonciateur de l'interrogation prétend obliger le destinataire à prendre en charge une des différentes assertions susceptibles d'être des réponses. La réplique est l'énoncé qui enchaîne sur l'énonciation de l'interrogation, c'est-à-dire sur l'un des trois actes élémentaires pris en charge par l'énonciateur.

Diller (1984) propose une approche pragmatique en termes de couple Q-R et distingue la réponse au contenu de la question et la réplique à l'acte de question. L'auteur justifie l'existence d'un objet linguistique 'couple Q-R' à partir d'arguments visant à montrer le contrôle exercé par la question sur la réponse: ellipse dans la réponse ou maintien des présupposés de la question dans la réponse. Elle montre que ce contrôle ne se limite pas au domaine syntaxico-sémantique mais reflète la valeur illocutoire de l'interrogative appréhendée, à la suite de Ducrot, dans une perspective énonciative. En distinguant acte d'interrogation et acte de question, distinction issue de la théorie des actes de langage (comme on sait, il existe des actes interrogatifs qui n'accomplissent pas un acte de questionner, et inversement des actes de questionner qui ne sont pas accomplis au moyen d'un énoncé interrogatif), l'auteur définit un acte de question qui reste centré sur l'équivalence question/demande d'information. Ainsi, une réponse à une vraie question équivaut à une information permettant au locuteur de savoir si la proposition qu'il énonce est vraie ou fausse.

Dans une perspective socio-pragmatique, Encrevé et Fornel (1983) ont étudié la construction de la référence dans le couple Q-R à partir d'échanges conversationnels institutionnalisés. Ils défendent l'idée que la question, bien qu'elle se présente comme une demande d'information, est aussi une prise effectuée sur un autre sujet parlant qu'elle constitue, quoi qu'il fasse, en répondeur virtuel. La réponse apparaît alors aussi comme une réaction du questionné à la violence du questionnement. Cette importance accordée à la réponse et au répondeur amène les auteurs à postuler l'existence de réponses conversationnellement marquées ou non marquées (selon qu'on répond sur l'individu ou sur le groupe) ainsi que la possibilité pour les répondeurs d'utiliser différentes stratégies linguistiques de réponse qui leur permettent de respecter de façon inégale le format de l'interview, c'est-à-dire l'ensemble des conventions qui établissent une distribution contractuelle de la parole entre les participants.

En résumé, toutes les approches ont en commun de ne pas pouvoir faire l'économie de la réponse et de concevoir implicitement la question et la réponse comme appartenant à deux tours de parole adjacents. Elles se distinguent par la façon dont chacune conçoit le rapport entre interrogation, acte de question et échange d'information. Les approches sémantiques s'attachent davantage à l'étude des conditions d'interprétation de l'interrogation, alors que les approches pragmatiques envisagent davantage ses conditions d'énonciation. Loin d'être contradictoires, ces conceptions sont la plupart du temps complémentaires. Certaines même intègrent explicitement sémantique et pragmatique dans leur étude des questions réponses: c'est le cas de Diller ou de Groenendijk et Stokhof dont l'ouvrage *Studies on the Semantics of Questions and the Pragmatics of Answers* a un titre révélateur. On peut dire que ces aspects - conception de l'acte de question comme demande d'information ou demande de confirmation, construction d'une réponse par l'interrogative, adjacence de la réponse, obligation de répondre - sont les traits qui assurent la stabilité du couple Q-R¹.

On remarquera que ces approches, bien qu'ayant recours de façon cruciale à la réponse dans leur description, ne la considèrent pas comme un objet d'étude à part entière, ce qui supposerait l'adoption d'une conception dialogique rarement envisagée par les linguistes. La réponse n'est donc qu'une construction virtuelle destinée à la description de l'interrogation et des questions.

En outre, un certain nombre de formes de question dérogent à ces critères de stabilité. Les questions-échos sont des questions en position de réponse²; les questions alternatives construisent plusieurs réponses possibles, enfin on dit des questions rhétoriques qu'elles n'attendent pas de réponse.

Que devient donc cette stabilité, toute relative, des questions rhétoriques et des questions alternatives si on la met à l'épreuve de l'observation de réponses réellement réalisées dans des échanges conversationnels et si, conformément à une approche séquentielle, on considère les formes linguistiques des questions

¹ A ces traits, il faut ajouter le rôle discriminant de l'intonation dans l'identification des questions. L'intonation finale haute, en particulier, est tenue pour un critère sûr d'identification des questions non morpho-syntaxiquement marquées au point que les phonéticiens font des questions le site privilégié d'observation des rapports entre segmental et non segmental, voir Léon (1996).

² Concernant l'étude des questions-échos, voir Léon (1996) et Fornel, Léon (1997) à paraître.

réponses comme des ressources grâce auxquelles les locuteurs accomplissent leurs actions dans une séquence de tours de parole (cf. Sacks [1992] (1965-1972), Sacks, Schegloff, Jefferson, 1974).

En linguistique, les questions alternatives et les questions rhétoriques sont deux catégories centrales et théoriquement liées. En effet, un des enjeux pour une théorie unifiée des questions (initiée par Kuroda, 1966) consiste à montrer que toutes les questions sont dérivées d'une question alternative, la seule exception étant les questions rhétoriques qui, seules, ne peuvent s'analyser comme des questions alternatives tronquées. On peut se demander dès lors se demander si une analyse conversationnelle confirme cette disjonction radicale ou si, au contraire, les deux types de questions peuvent être apparentées.

2. Les questions alternatives: réponses multiples et réponses préférées³

2.1. Pour une conception dissymétrique des questions alternatives

La théorie unifiée considère que *est-ce que Pierre est venu?* est dérivée syntaxiquement d'une question alternative polaire *est-ce que Pierre est venu ou non?* Cette analyse a été étendue ultérieurement aux questions partielles. Ainsi une question partielle *Qui pleure?* donne à choisir parmi des propositions de type *x1 pleure, x2 pleure ... Xn pleure*. Les auteurs qui par la suite ont défendu cette position soutiennent que:

1) une question totale P? présente la proposition P, qu'elle réalise syntaxiquement, et la proposition non-P, qu'elle ne réalise pas, toutes deux sur le même plan et symétriquement.

2) les questions alternatives sont symétriques: en énonçant une question alternative, le locuteur offre à l'interlocuteur un choix symétrique entre deux propositions P1 et P2.

Pour Borillo (1978) notamment, une question alternative polaire présente toujours le choix P ou -P? de manière neutre. Seule une question totale P? (ou non-P?) dérivée d'une telle alternative et tronquée pourrait présenter ce choix de manière biaisée.

Bolinger (1978) puis Cornulier (1982) ont développé un certain nombre d'arguments dans le but de démontrer la théorie dérivationnelle des questions et la conception symétrique des questions alternatives qui en découle. Bolinger soutient notamment qu'une question alternative polaire n'est jamais neutre en soulignant le surplus de négativité et la dimension d'insistance qu'introduit le segment *ou non?*. Il conteste d'ailleurs l'appellation de *yes-no questions* pour les questions totales. Il attribue aux questions alternatives polaires une valeur de prescription rigide qui force le destinataire à répondre parce qu'elle l'enferme dans une alternative tranchée. Ainsi, en demandant *est-ce que la fumée vous dérange ou non?* le questionneur enlève au destinataire la possibilité de répondre par un silence qui lui donnerait l'impression qu'il peut s'autoriser à fumer.

Cornulier reprend les arguments de Bolinger et s'attaque à la conception symétrique des questions alternatives. Un de ses arguments porte sur la valeur de vérité des questions. Pour Cornulier (1982, p.63) l'apparente symétrie entre P? et non-P? repose sur un traitement fallacieux des valeurs de vérité vrai et faux considérées à tort comme symétriques: celles-ci sont en réalité

³ Nous nous limiterons ici à l'étude des questions alternatives disjonctives. Pour l'analyse des questions alternatives ouvertes, polaires ou lâches voir Léon (1996: 118-126).

radicalement dissymétriques: faux est construit à partir de vrai et non le contraire.

Un second argument porte sur la valeur symétrique de la conjonction *ou*⁴. Les conjonctions *et* et *ou* ont une valeur sémantique fondamentalement symétrique. Ainsi elles peuvent être répétées devant chaque membre d'une coordination *ou tu viens ou tu travailles*. Ce parallélisme est rigoureusement exclu dans une question alternative**ou est-ce que tu viens au cinéma ou est-ce que tu restes travailler? Ou*, forcément exclu du premier membre de la question, rend les propositions non symétriques.

A partir de ces critiques, Cornulier propose une conception dissymétrique selon laquelle les questions alternatives, et les questions alternatives polaires en particulier, "sont exactement ce qu'elles ont l'air d'être: c'est-à-dire des coordinations de questions totales" (p.85). Une question alternative est une succession de deux questions élémentaires, l'une parfaitement claire *P1?*, l'autre elliptique *ou P2?*, autrement dit *P1? si non-P1? (alors P2?)* glosée par *P1? si tu ne réponds pas que P1, (P2?)*. La première proposition est posée de façon absolue. La seconde proposition est conditionnée par la première (en cas de plus de deux propositions, la troisième est conditionnée par la seconde, etc...).

Enfin, cette théorie dissymétrique repose sur le principe de présupposition alternative, selon laquelle une seule des propositions soumises au répondeur est vraie. Ce principe permet à Cornulier de distinguer les questions disjonctives alternatives des questions disjonctives non alternatives. Une question disjonctive est alternative si elle obéit au principe de la présupposition d'alternative. Sinon c'est une question disjonctive non alternative.

Dernier point: l'alternative est présentée comme exclusive. Cette exclusion, comme l'a fait remarqué Ducrot (1973) peut être soit intrinsèque soit présentée comme exclusive par le locuteur: "l'exclusion réciproque des deux possibilités jointes par un *ou* peut être liée à leur nature même *qu'il fasse beau ou mauvais, je viendrai*. Cependant ce n'est pas le *ou* qui apprend l'incompatibilité entre *beau temps et mauvais temps*. Cette incompatibilité est supposée connue. Dans le cas de la mention *fromage ou dessert* dans un menu de restaurant, le *ou* exclusif n'est pas marqué par une quelconque incompatibilité; il s'agit de la mise à disposition de l'un ou de l'autre par les restaurateurs" (pp.97-98).

On notera que ces différents auteurs présentent les questions alternatives comme des objets sémantico-pragmatiques. Leur critique de la position symétrique repose sur une mise en cause de la conception véri-conditionnelle des valeurs vrai-faux comme valeurs symétriques et d'une analyse des connecteurs linguistiques comme des connecteurs logiques. Ils proposent une analyse sémantique des questions alternatives reposant sur une réponse attendue mais où les effets illocutoires ne sont pas exclus: ces questions sont une façon pour un locuteur de présenter un choix de réponse à un destinataire, voire même pour l'obliger à répondre de façon prescriptive.

2.2. les questions alternatives dans les conversations entre pairs

⁴ Cette distinction a été mise à jour également par Ducrot (1973, pp.97-98) lorsqu'il examine les différences entre *ou* linguistique et *ou* logique. Ducrot examine le cas où une expression linguistique, en l'occurrence une question alternative, présente un *ou* non logique irréductible à toute traduction en calcul propositionnel *voulez-vous du thé ou du café?*

Pour analyser cette expression, il faut juxtaposer l'affirmation *X ou exclusif Y*, et les deux questions *est-ce que X? est-ce que Y?*

La théorie dissymétrique des questions alternatives nous suggère les hypothèses suivantes concernant l'étude des questions alternatives dans les conversations entre familiers:

i) Les deux membres d'une question alternative proposent un choix de deux possibilités, chacune étant acceptable par le répondeur.

ii) La première possibilité réalisée par le premier membre de la question alternative, en tant que question posée de façon absolue, est présentée comme plus acceptable que le second membre. Autrement dit dans *P1 ou P2?* *P1* est plus acceptable que *P2*.

iii) La réponse préférée⁵ (ou non-marquée) à une question alternative est soit une réponse cohérente avec l'orientation de la première question *P1* soit une réponse à *P1*.

Un extrait de Beckett nous fait percevoir cette préférence, par la mise en œuvre même de sa transgression.

exemple 1

(BECKETT S., 1957, *Fin de partie*, p.57)

- 1 HAMM Il est blanc, n'est-ce pas?
- 2 CLOV Presque.
- 3 HAMM Comment presque? **Il est blanc ou il ne l'est pas?**
- 4 CLOV **Il ne l'est pas.**

La préférence pour la réponse *il est blanc* est indiquée de plusieurs façons, i) par la première interrogation orientée par *n'est-ce pas?* vers une réponse positive en accord avec la question; ii) par le positionnement de *il est blanc* en *P1* dans la question alternative du tour 3 qui ratifie la réponse orientée vers *il est (presque) blanc* du tour 2; iii) selon une analyse en échelles argumentatives (Ducrot, 1980), *il est presque blanc* est orienté vers *il est blanc*; iv) une préférence pour une réponse positive *oui il l'est / *oui il ne l'est pas*⁶. La réponse négative de Clov en 4 apparaît donc "quadruplement" étrange.

Dans les conversations téléphoniques entre pairs, on observe relativement peu de questions alternatives disjonctives entièrement développées. Quand elles sont disjonctives, la préférence *P1* par rapport à *P2* est confirmée. Ainsi dans les deux exemples qui suivent, l'alternative concerne des éléments référentiels de temps et de personne.

exemple 2 (CR-B-344)

- 1 A Ah ben c'est bien. =>Dis donc tu monteras bien à l'apéritif. Quand jusqu'à quand tu es là d'abord
- 2 B Samedi prochain
- 3 A Ah ben c'est bon François aussi jusqu'à dimanche. **Veux-tu monter ce soir ou un autre soir?**
- 4 B Ben j(e) passerai tout à l'heure là.

Comme le prévoit Cornulier, c'est la réponse à *P1* qui est préférée. Dans l'exemple 2, l'alternative vient conclure une invitation initiée au tour 1. C'est la

⁵ La notion de préférence n'est ni une notion statistique ni une notion psychologique qui référerait aux désirs privés des locuteurs. Telle qu'elle a été élaborée par Levinson (1983, pp.332-345), c'est une notion structurale proche de la notion de marque en morphologie de l'École de Prague. Dans toute paire adjacente, il existe une seconde partie qui est préférée à toute autre (par exemple l'acceptation d'une offre est préférée à son refus). Elle correspond à l'attente du locuteur de la première partie et sera formellement non marquée. Si, au contraire, la seconde partie ne correspond pas à la forme attendue, elle est non préférée et formellement marquée par des éléments introduisant un délai comme *euh ben*, des appréciations, des justifications (accounts) L'organisation préférentielle des séquences d'action est souvent très dépendante des différences socioculturelles.

⁶ Je remercie Pierre Cadiot pour ce quatrième critère.

première proposition d'invitation *ce soir* qui est acceptée, de façon directe donc préférée. Dans l'exemple 3, c'est également une réponse à P1 qui est préférée:

exemple 3 (Ab0-A-503)

- 1 A c'est simplement parce qu'il a envie d(e) se faire chier alors pourquoi il a envie d(e) se faire chier (...) **elle est là Sophie ou elle est partie?**
 2 B **non elle est partie bouffer** euh avec euh j(e) sais pu qu quel connard qui les a invités à bouffer

La réponse *non* à P1 est suivie d'une réponse à P2 *elle est partie bouffer...* suivie d'une justification puisque non-préférée. La préférence d'une réponse à P1, même négative, à une réponse à P2 renforce l'hypothèse dissymétrique des questions disjonctives.

Cette préférence peut être modifiée par une configuration séquentielle particulière. Ainsi dans l'exemple 4, la dissymétrie P1 > P2 est effacée, sans pour autant s'inverser.

exemple 4 (ETC7-A-010)

- 17 A on essaye donc **est-ce que toi qu'est-ce qui t'arrangerait le mieux aujourd'hui ou demain** parce que nous on regarde le match tantôt?
 18 B oui
 19 A **est-ce que tu veux qu'on vienne à l'apéritif ou cet après-midi ou demain?**
 20 B ben j(e) préférerais si vous v(e)nez à l'apéritif que vous v(e)niez aujourd'hui parce que l(e) problème c'est qu(e) demain on est pas là d(e) la journée
 21 A bien
 22 B donc c'est un peu dur demain
 23 A **alors est-ce que tu préfères l'apéritif du matin ou du soir?**
 24 B ben si l'apéritif du matin vous va parce que ce soir on a des amis qui viennent dîner mais ça dépend à quelle heure

L'objectif du locuteur A est de présenter des cas de figure d'invitation comme absolument équivalentes de façon à laisser l'interlocuteur B aménager son emploi du temps à sa convenance. Cette présentation prend la forme d'un jeu consistant à explorer systématiquement un arbre de décision binaire et dont l'aspect ludique est pris en charge par la répétition de *est-ce que* présentant les alternatives successives tours 17, 19 et 23.

De façon symétrique, chaque choix du locuteur B, qu'il corresponde ou non à la réponse préférée, est accompagné des raisons qui y ont présidé. Le fait de devoir justifier sa réponse pourrait conduire à penser qu'on est en présence d'une réponse non-préférée. Or c'est le jeu mis en route par une organisation symétrique du développement séquentiel qui court-circuite l'organisation préférentielle. La question se pose de savoir si l'organisation préférentielle ainsi contournée se trouve infirmée. On peut postuler le contraire: le fait qu'il soit nécessaire, pour l'infléchir, de convoquer des ressources importantes et spécifiques renforce l'idée que cette organisation existe. La dynamique ludique instaurée par la répétition d'une offre binaire suivie de la justification de l'option choisie vient prendre la place d'une organisation où chaque élément référentiel de l'action ferait l'objet d'une paire séparée. Cette dynamique possible entre familiers serait plus délicate dans une interaction plus formelle où un refus partiel serait non-préféré.

Enfin, on notera que les demandes d'information et les demandes de confirmation sont ici subordonnées à la séquence d'action, consacrée ici à l'exploration des conditions de possibilité d'une invitation.

En conclusion, l'analyse conversationnelle des questions alternatives disjonctives conforte l'analyse linguistique qui en a montré le caractère dissymétrique. La réponse préférée est une réponse à la première partie de la

question. Il faut des mécanismes conversationnels puissants pour inverser ou neutraliser cette organisation préférentielle.

2.3. Les questions alternatives dans les entretiens publics

Alors que pour l'analyse d'exemples extraits de conversations entre familial, la séquence reste le cadre descriptif principal, l'analyse des entretiens publics nécessite que l'on définisse un format, à savoir l'ensemble des conventions qui établissent une distribution contractuelle de la parole entre les participants. Le format est issu des transformations systématiques de l'organisation séquentielle qui font qu'un échange institutionnel donné est cet échange institutionnel.

Une étude préalable (Léon, 1996) a permis de dégager les traits suivants caractérisant le format des entretiens publics:

Contrairement aux conversations entre pairs où l'adjacence entre question et réponse peut être altérée par leur distribution sur plusieurs tours (cf. exemple 2), les entretiens publics sont apparemment plus stables. L'adjacence, garantie par le couple Q-R qui en constitue l'organisation principale, est renforcée par la pré-allocation de tours selon laquelle c'est un journaliste qui pose les questions et une personnalité publique qui y répond suivant un ordre des thèmes à traiter préalablement préparé par le journaliste. La première partie du tour question est consacrée à la mise en place d'un univers thématique qui associe personnalité invitée et actualité en cours afin de justifier son apparition à l'antenne comme "homme du jour". Il s'agit de présenter cet univers au public comme consensuel. La seconde partie du tour question est une interrogative portant sur les éléments référentiels de cet univers. Sa situation en fin de tour et la prédominance des interrogatives totales, notamment en *est-ce que* favorisent une lecture argumentative des tours questions (cf. §4).

Reste à savoir si ces questions sont véritablement des demandes d'information ou de confirmation comme le soutiennent les analystes de conversation anglo-américains qui ont articulé le format des *news interviews* autour de l'idée de recherche ou de sollicitation d'information (*to elicit information*) par un journaliste auprès d'une personnalité publique (cf. entre autres Greatbatch 1992, Heritage et Roth 1995).

2.3.1. Le biais

En plus de ces traits caractérisant le format, nous avons montré que le couple Q-R des entretiens publics en France présente un facteur d'instabilité systématique, caractérisé par une discordance entre réponse construite par la question et réponse susceptible d'être fournie par la personnalité invitée; discordance qui rend toute réponse impossible. Nous avons appelé *biais* cette discordance du couple question-réponse, et nous avons montré (cf. Léon 1996) qu'il constituait un trait primordial et généralisé du format des entretiens publics. Voyons quelques exemples de cette manifestation du biais:

exemple 5 (Michel Rocard/J.-M.Colombani/A.Sinclair/HV/20-4-1989)

15 AS)alors depuis quelques jours le Président de la République multiplie les contacts téléphoniques euh et les contacts diplomatiques **est-ce qu'on n'aurait pas pu commencer par là?**

16 MR Madame **on a commencé par là** /mais il fallait que la situation évolue j'ai lu quelque part que l'action gouvernementale avait été accusée d'improvisation...

On s'aperçoit que la question est orientée⁷ et que la réponse construite par la question est incompatible avec la position de l'interviewé. Dans l'exemple 5

⁷ Selon Borillo (1978, 1979) un certain nombre d'éléments, grammaticaux ou lexicaux, interviennent sur la forme positive de l'interrogative pour l'orienter:

(Rocard), la présence simultanée de la négation, du verbe prescriptif *pouvoir* et du conditionnel oriente l'énoncé interrogatif vers une assertion de négativité opposée, c'est-à-dire vers une attente de réplique *oui, on aurait pu commencer par là*: Celle-ci est difficilement énonçable par un premier ministre qui avouerait ainsi qu'il a commis une erreur.

Le lexique lui-même est susceptible d'orienter la question comme dans l'exemple 6 (cf. aussi Léon 1992):

exemple 6 (Laurent Davenas/D.Souchier/FI/06-88)

9 DS vous dites que la nuit vous fascine **êtes-vous sûr Laurent Davenas que le crime aussi ne vous fascine pas parfois**

10 LD **non le le crime me fait horreureuh** cette multitude de cadavres sur lesquels je me suis penchéueh portait encore les tracesueh de la souffrance subie non non le crime le crime me fait horreur

Le verbe de croyance *êtes vous sûr* est associé à l'unité lexicale *fasciner* pour construire une assertion inacceptable *le crime vous fascine parfois* pour l'interviewé, puisque le crime ne peut fasciner à moins de perversion, à plus forte raison quand on est magistrat.

Le caractère général du biais dans le format est mis en évidence par le fait que quelle que soit la question, la réponse est toujours une réponse à une question biaisée. Autrement dit même si l'interrogation n'est pas orientée, et si la question, en conséquence, n'est pas biaisée, la réponse analyse la question comme si elle comportait un biais. C'est le cas de l'exemple 7:

exemple 7 (Michel Rocard/ Europe1 11-89)

A propos de l'ouverture du mur de Berlin (novembre 89):

1 J tout d'abord, Michel Rocard est-ce que vous applaudissez à ce qui se passe actuellement?

2 MR naturellement, j'applaudis des deux mains, **qu'est-ce que c'est que cette idée?**

La question n'est pas orientée. Pourtant la réponse est massivement marquée: par l'adverbe *naturellement*, par une reprise *j'applaudis des deux mains* avec quantification *des deux mains* et surtout par une qualification de l'interrogation *qu'est-ce que c'est que cette idée?* qui interprète l'interrogation comme biaisée (cf. les questions rhétoriques évaluatives §3.2.2.).

La généralisation du biais se manifeste également par le fait qu'il n'est pas réservé aux entretiens politiques mais affecte tous les entretiens publics. Le biais impose à la question et à la réponse un certain nombre de contraintes. Tout d'abord, pour le public, le tour question doit rester une "vraie" question. A cette fin, plusieurs procédés sont utilisés⁸ dont les questions alternatives disjonctives constituent la forme la plus accomplie. A ces questions biaisées qui se présentent sémantiquement comme de vraies questions, la personnalité politique va devoir fournir une réponse qui ressemble à une vraie réponse. A cette fin, il développera des stratégies linguistiques visant à répondre à l'interrogation, ce qui donnera l'impression qu'il répond à la question, tout en autonomisant sa réponse, ce qui lui permettra d'échapper au biais. Selon la stratégie adoptée, la réponse peut se présenter comme le résultat d'une analyse

négation, verbes normatifs ou prescriptifs, modaux épistémiques dits assertifs faibles (croire, penser, etc...), expressions polarisées, adverbes inversant la polarité de la valeur de vérité, adverbes d'intensité ou de haut degré.

⁸ Parmi ces procédés, on peut noter l'orientation de la suite thématique vers le consensus et la retopicalisation sur le consensus, l'intégration des différentes unités de tour par des techniques multi-tours, l'imitation des séquences d'arrangement par le positionnement d'une interrogation marquée en fin de tour. Tous ces mécanismes assurent la fluidité du tour question et le configurent comme une argumentation acceptables par les locuteurs.

linguistique de la question ou bien interprétera la question comme un problème à traiter en négligeant complètement l'interrogation. Le terme de "question" se trouve ainsi décliné, allant même jusqu'à endosser la forme du questionnement mettant en jeu l'articulation d'un problème et de sa solution.

Dans les exemples 6 et 7, la réponse est le résultat d'une analyse linguistique. Dans l'exemple 7, le procédé utilisé par le répondeur (Rocard) consiste à mettre au jour et à rejeter un des présupposés propositionnels déclenchés par la question orientée, présupposés qui, on le sait (Diller, 1984), sont par définition maintenus dans la réponse. L'interrogative construit le présupposé *on n'a pas commencé par là* à partir de l'assertion sous-jacente. La réponse nie ce présupposé par *on a commencé par là*. Dans l'exemple 6, la réponse, comme la question, joue sur le lexique. En utilisant le terme *faire horreur* qui est un terme aussi marqué que *fasciner*, l'interviewé parvient à déconstruire la position de magistrat pervers construite par la question.

La généralisation du biais dans le format détermine donc une instabilité constante du couple Q-R. Sur le plan sémantique, les questions sont autre chose que des demandes de confirmation ou d'information. Les réponses ne correspondent pas aux réponses construites par la question. Toutefois elles gardent un lien sémantique avec la question dans la mesure où elles sont élaborées à partir d'une structure linguistique présente dans le tour question. Sur le plan pragmatique, l'obligation de répondre est respectée par ces vraies-fausse réponses qui viennent en réplique à ces vraies-fausse questions.

Le biais repose sur une orientation sémantique des interrogatives incompatible avec la position de représentant des personnalités publiques invitées. Les questions alternatives, qui ont pour propriété de présenter les deux propositions P1 et P2 comme également acceptables par le destinataire, sont un mode privilégié de présentation du biais. Il s'agit de savoir si leurs propriétés sémantiques, à savoir la préférence de l'option P1 > P2 dans la question et dans la réponse, partiellement vérifiée dans les conversations entre familiers, se retrouvent dans les entretiens publics. Nous verrons successivement que certaines contraintes, telles que l'exclusion mutuelle sont maintenues, alors que la préférence P1 > P2 subit quelques torsions à la fois dans la question et dans la réponse.

2.3.2. Formulation de la contrainte d'exclusion mutuelle

Dans l'exemple suivant la réponse exploite, en la formulant, la transgression par la question de la contrainte d'exclusion mutuelle.

exemple 8 (Philippe Guillaume/A.Brussy/R.Mihail/FI/20-12-90)

1 J ... dernier exemple en date cette petite remarque de Catherine Tasca ministre délégué à la communication hier matin au sortir du Conseil des Ministres qui estimait publiquement que le PDG d'Antenne 2 et de FR3 que vous étiez ne pouvait rester dans ces contradictions alors est-ce cela la goutte qui a fait déborder l(e) vase / ou les raisons de votre démission sont-elles plus anciennes et plus profondes / Philippe Guillaume?

2 P ben comme votre question me le suggère Anne Brussy euh il n'y a pas une explication mais beaucoup (hh) alors une démission c'est un acte volontaire ...

Les possibilités sont présentées comme exclusives, alors qu'en réalité elles ne le sont pas (ni intrinsèquement, ni extrinsèquement): on peut avoir des raisons anciennes et profondes d'agir d'une certaine façon (P2) en même temps qu'un événement "fasse déborder le vase" (P1). P1 n'exclut pas P2, et même, il ne peut y avoir P1 que si il y a P2. La réponse comporte tous les aspects de la réponse préférée: elle est directe et formule explicitement son accord avec le journaliste

comme votre question le suggère. Mais elle évite de se laisser enfermer dans le choix proposé par l'alternative en faisant allusion, par une formulation, au non-respect de la contrainte sémantique d'exclusion mutuelle *il n'y a pas une explication mais beaucoup*.

On peut conclure que le rappel par l'interviewé de la contrainte d'exclusion mutuelle constitue un garant de sa stabilité linguistique dans la construction alternative.

2.3.3. Déplacement de la préférence P1>P2

La torsion la plus fréquente consiste à déplacer la préférence P1>P2. En sémantique, les deux options sont présentées comme toutes les deux acceptables par le répondeur, la préférence n'étant qu'un effet de la présentation de P1 avant P2. Dans les entretiens publics, et c'est un effet du biais, ce qui est présenté comme alternative ce sont deux réponses construites et orientées. Généralement P1 est à peu près acceptable mais P2, qui porte le biais, est inacceptable. Autrement dit la préférence P1>P2 devient "P1 est moins inacceptable que P2". C'est le cas de l'exemple suivant:

exemple 9 (F-M Billié/A.Du Roy/1-11-91)

17 J bon je change de sujet mais pour rester quand même dans des sujets un peu délicats le coup d(e) colère de Monseigneur Duval Président de la conférence épiscopale contre la publicité Benetton où on voit un prêtre et une religieuse très hollywoodiens s'embrasser de manière pas très catholique

18 B oui

19 J **vous croyez** que ce coup d(e) colère est efficace **ou est-ce que ça ne risque pas pardonnez-moi de tenter le diable** des créateurs de publicité

20 B c'est possible en effet je crois que Monseigneur Duval n'a pas mentionné la publicité Benetton

P1 est orientée par le verbe d'attitude propositionnelle *croire*. P2 est orientée par l'interro-négative *est-ce que ça ne risque pas*, le verbe *risquer* et l'expression *tenter le diable*. Cette dernière est un trait d'esprit du journaliste non énonçable par un représentant de l'église et qui rend dérisoire toute réponse à cette partie de la question.

2.3.4. Effet du déplacement de la préférence P1>P2 sur la réponse

Ce déplacement de la préférence a des conséquences sur la réponse. Plutôt qu'une réponse à P1, on observe une réponse à P2. Cette préférence est une des conséquences du biais. Pour l'interviewé, répondre à P2, c'est neutraliser le biais afin de restaurer sa position de représentant. Les stratégies de réponse sont alors diverses: forme faible d'acquiescement (exemple 9), rejet ferme de P2 (exemple 10), ou bien ignorance de la question (exemple 11).

L'exemple 9 présente un cas d'acceptation faible de P2 *c'est possible en effet*. Suivie d'une remise en cause d'un des posés de la question, elle illustre une stratégie visant à neutraliser la partie biaisée et à dénigrer la question.

L'exemple 10 présente un rejet virulent de P2:

exemple 10 (François Fillon/D.Souchier/06-88)

11 DS bon ben puisque vous parlez d(e) la campagne électorale + qu'est-ce que vous +dites actuellement à vos électeurs François Fillon / **vous leur dites** / euh (hh+) / il faut absolument qu(e) nous ayons la majorité **ou ou vous leur dites** nous sommes battus mais il faut qu(e) nous l(e) <= soyons le moins possible

12 FF **non nous n(e) sommes pas battus nous n(e) sommes jamais battus** vous savez qu(e) l'élection présidentielle (hh) a une signification ...

P1 est orientée par l'adverbe *absolument* vers une réponse construite orientée négativement *je ne leur dis pas "il faut absolument que nous ayons la majorité"*. La réponse construite par P2 est *nous sommes battus*. Aucune de ces deux réponses n'est satisfaisante de la part d'un candidat aux élections. Mais on peut

considérer que la réponse construite par P2 est pire que celle construite par P1 parce que c'est elle qui porte le biais: un candidat ne peut en aucun cas dire *nous sommes battus*. La réponse est une réponse qui rejette P2 en affirmant et réaffirmant qu'un candidat n'est jamais battu, que ce soit avant ou même après les élections.

Une autre stratégie de réponse au biais consiste à ignorer la question. C'est le cas de l'exemple 11. Il s'agit d'une question posée à J-P. Chevènement lorsqu'il était ministre de la défense juste avant la Guerre du Golfe:

exemple 11 (*Chevènement/A.Ardisson/A.Du Roy/FI/31-8-90*)

9 AD mais alors là nous sommes au cœur du problème vous avez dit euh il ne faut on n'est pas là pour gagner la guerre mais pour l'empêcher. Très bien mais si on ne l'empêchait pas si la guerre se produisait est-ce que euh **avec les forces déployées françaises déployées là-bas** nous serions nous pourrions être partie prenante à cette guerre ou est-ce que nous serions simplement spectateurs?

10 J-PC il y a **14 bateaux français** euh dans la zone euh euh les américains doivent en avoir une quarantaine euh les britanniques ont en actuellement 6 même si certains renforts doivent être rapidement acheminés. Au total nous avons près de 10000 hommes sur la zone, nous avons euh en Arabie Saoudite pas loin de un millier de coopérants civils et militaires nous avons à terre un régiment euh de hussards parachutistes qui accomplit aux Emirats Arabes-Unis une mission de protection. je pourrais vous donner la liste des matériels fournis des techniciens envoyés dans un certain nombre de pays **c'est un dispositif considérable**

Dans cet exemple, l'analyse de la question alternative fait apparaître qu'aucun de ses membres ne propose de choix acceptable pour la personnalité politique invitée. Les deux membres sont biaisés. P1 *nous pourrions être partie prenante à cette guerre* atteint la position du ministre de la défense en mettant en doute l'aptitude des forces françaises à intervenir dans un conflit armé. La réponse construite par P2 *est-ce que nous serions seulement spectateurs* est doublement inacceptable pour un représentant du gouvernement qui ne peut pas dire: *"les français ne seraient que spectateurs lors d'une opération armée d'envergure internationale"*. De plus elle dévoile la position ambiguë voire paradoxale, d'un ministre de la défense dont la réputation est d'être "non-interventionniste" voire "pacifiste". Là encore, quand bien même les deux parties de la question sont biaisées, P2 l'est plus que P1.

La stratégie de réponse de Chevènement consiste à ignorer P1 comme P2. La réponse enchaîne sur la question sous forme d'exposé comme si c'était un problème proposé à la réflexion par le journaliste: *les forces françaises sont-elles suffisantes pour participer au conflit?* La réponse se donne pour tâche d'énumérer les forces françaises dans le Golfe pour conclure qu'il s'agit d'un *dispositif considérable*. Cet exposé démonstratif conduit, par inférence, à déduire que la France aurait les moyens militaires de participer au conflit. L'interviewé développe ici une stratégie de questionnement - traitant la question comme un problème - qui lui permet d'échapper au piège de l'interrogative alternative biaisée et d'éviter de répondre sur son intention de s'engager ou non dans un conflit.

En conclusion, nous dirons que les questions alternatives dans les entretiens publics ont un rapport de conformité contradictoire avec la description sémantique. Le système de préférence P1>P2 se trouve déstabilisé par le biais. P1 n'est plus présenté comme plus acceptable que P2, mais il s'avère être moins inacceptable que P2. Ce n'est plus la réponse à P1 qui est préférée mais le rejet de P2, quand l'interviewé ne choisit pas une stratégie consistant à ignorer purement et simplement la question et à répondre à autre chose. Sur le plan pragmatique, l'obligation de réponse est respectée, du moins en apparence, puisqu'une réponse est fournie.

On peut conclure que, dans les entretiens publics, la conformité formelle des questions, avec un modèle issu d'une description linguistique de l'écrit - cette conformité tient en partie au fait que les questions appartiennent à l'agenda du journaliste et sont donc écrites - vient masquer leur incomplétude sémantique. On joue sur du vrai/faux qui rend désormais instable le couple Q-R. Un dernier point reste à examiner, le rapport de ces questions biaisées qui rendent toute réponse impossible avec ce qu'on appelle les questions rhétoriques.

3. Les questions rhétoriques existent-elles?

3.1. Le phénomène 'question rhétorique'

L'idée de question rhétorique évoque communément l'idée qu'il existe des questions, difficilement identifiables sur le plan formel, qui n'attendent pas de réponse. Le fait que de tels objets linguistiques puissent exister et porter le nom de question constitue une remise en cause sérieuse du couple Q-R:

i) il ne s'agit pas d'un échange d'information. Le questionneur viole la maxime gricéenne de qualité selon laquelle il désire sincèrement obtenir l'information demandée. Ainsi pour Brown et Levinson (1978), dans leur étude sur la politesse, énoncer une question rhétorique, c'est poser une question sans intention d'obtenir une réponse.

ii) la question n'exige pas de réponse: elle n'est posée que pour susciter l'adhésion du locuteur ou lui rappeler des informations déjà connues. Sur ce point, les auteurs divergent. Une approche plus syntactico-sémantique comme celle de Borillo (1978, p. 712 et sq.) soutiendra que la réponse à une question rhétorique peut rester potentielle et que son sens et sa forme sont déductibles de celles de la question. Une approche qui attribue un rôle déterminant à la force illocutoire des questions, comme celle de Ducrot (1983), continuera à considérer qu'une interrogation comporte une obligation de répondre et soutient même que c'est à un aveu que le questionneur prétend contraindre son interlocuteur. Pour J. Milner (1973), le questionné est impérieusement censé ne rien faire, ou à la limite invité à renchérir sur ce que le pseudo-questionneur lui a en fait imposé. Enfin dans une perspective conversationnelle (Frank 1990), l'idée selon laquelle une question rhétorique serait posée sans intention de recevoir une réponse ne repose sur aucun critère formel. Au contraire, c'est précisément par sa réponse qu'une question rhétorique peut être identifiée.

iii) La réponse est présentée comme évidente par le questionneur⁹. En philosophie, l'idée de rhétoricité est associée à celle de problème déjà résolu. On parle de résolution de problème rhétorique, lorsque toute question nouvelle est traitée systématiquement comme résolue. "Un tel automatisme implique que ce qui s'oppose à l'ancien par novation soit également assimilé. L'esprit rhétoricise toute question possible en intégrant chaque fois ce qui fait problème parmi ses réponses." (Meyer 1992).

Ducrot (1983) montre que le questionneur présente sa réponse comme évidente en dissociant locuteur et énonciateur. Le locuteur de l'énoncé rhétorique fait comme si la réponse à la question allait de soi, aussi bien pour lui que pour l'allocutaire. La question n'est donc là que pour rappeler cette réponse. Elle joue alors à peu près le rôle de l'assertion de la réponse, présentée comme une vérité admise. Ducrot (1984) propose une conception polyphonique de l'interrogation

⁹ Cette idée de présentation de la réponse comme évidente par le destinataire est utilisée par J-C. Milner (1978, pp.286 et sq.) dans son étude des adjectifs de qualité.

rhétorique où le questionneur fait "entendre" la voix de l'allocutaire se posant cette question.

Pour Anscombe et Ducrot (1981 et 1983), les questions rhétoriques ont un rôle d'argumentation. Alors que toutes les interrogatives en *est-ce que p?* ont une valeur argumentative (coorientée à $\neg p$), les questions rhétoriques sont les seuls cas où cette valeur argumentative est véritablement exploitée pour l'accomplissement d'un acte d'argumenter.

iv) les questions rhétoriques sont difficilement identifiables formellement. Tous les auteurs s'accordent pour dire qu'il n'existe aucun critère ferme d'identification des questions rhétoriques. La plupart du temps, on parle d'interprétation rhétorique ou de lecture rhétorique d'une question. Les critères proposés par Borillo (1978 et 1981) qui favorisent l'interprétation rhétorique recouvrent en fait partiellement ses critères d'orientation des questions (cf. note 8 ci-dessus). De plus dans une interrogation rhétorique, la forme interrogative s'applique de préférence à la phrase matrice (le verbe introducteur) et non à la complétive qu'elle introduit comme pour les autres interrogatives.

Autrement dit la question rhétorique construit une réponse anti-orientée. C'est ce que résume la citation de Fontanier (1830, p.368): la question rhétorique "consiste à prendre le tour interrogatif non pour marquer un doute ou provoquer une réponse, mais pour indiquer au contraire la plus grande persuasion et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre ...mais une singularité frappante, c'est qu'avec la négation, elle affirme et que sans négation elle nie."

L'idée d'une réponse de négativité opposée est partagée par l'analyse conversationnelle des questions rhétoriques effectuée par Frank (1990) selon laquelle l'interprétation d'une question rhétorique repose sur le fait que la réponse n'est pas directement une réponse mais une inférence à partir d'une réponse négative.

v) Les questions rhétoriques imposent un remaniement d'une théorie symétrique des questions. L'existence des questions rhétoriques a conduit un certain nombre d'approches à remanier leur théorie de l'interrogation et à y ajouter une composante sémantique dissymétrique de façon à intégrer le phénomène de la rhétoricité. On voit ici la parenté avec les questions alternatives.

Par ailleurs pour rendre compte des questions rhétoriques, il faut, comme pour les autres questions, envisager les réponses possibles construites par la question. Pour Anscombe et Ducrot (1981, 1983), puis Diller (1984), les questions en *est-ce que p?* laissent à l'allocutaire le choix d'une réponse p ou $\neg p$ symétrique et de même statut sémantico-pragmatique. Les questions rhétoriques, au contraire, présupposent une assertion correspondante de négativité opposée. Pour Diller (1984, p.92) *Crois-tu que je vais abandonner pour autant?* présuppose l'assertion *Non tu ne vas pas abandonner*. Pour Borillo (1978), toute interrogative, et en particulier les interrogatives en *est-ce que*, sont des questions disjonctives tronquées. Cette troncature n'est pas possible dans le cas des questions rhétoriques puisqu'elles ne formulent pas explicitement une proposition à deux valeurs possibles que l'on pose comme un choix alternatif. Or comme le montre Diller (1984), toute question non alternative n'est pas pour autant une question rhétorique. Certaines questions peuvent être non alternatives et non rhétoriques puisqu'elles acceptent une réponse de même négativité (*est-ce que tu te rends compte qu'on est déjà mardi/oui je m'en rends compte* pp.86-92). Pourtant comme les questions rhétoriques, ces questions ne sont pas de "vraies questions" puisqu'elles ne satisfont pas certaines

conditions, inspirées des maximes de Grice: le questionneur ne connaît pas l'information demandée; il désire obtenir cette information; il cherche à obtenir du destinataire cette information.

Alors que Borillo (1978) assimile interro-négatives et questions rhétoriques, Culioli (1985 pp.50 et sq.) les distingue au contraire. Les interro-négatives (par exemple *n'a-t-il pas voyagé?*) sont des demandes de confirmation qui, contrairement aux demandes d'information qui postulent des valeurs équilibrées p et $\neg p$, sont toujours biaisées c'est-à-dire pondérées d'un côté ou de l'autre. Quant aux questions rhétoriques, (par exemple *où n'a-t-il pas voyagé?*) elles construisent à la fois le présupposé *existe-t-il un endroit où l'on puisse dire qu'il n'est pas allé*, et la réponse *il est allé partout*. On notera que la différence interro-négative/ question rhétorique établie par Culioli suit la différence entre interrogation totale et interrogation partielle. Distinction établie également par l'analyse d'Anscombe et Ducrot (1981) qui considèrent toutefois que ces interrogatives sont toutes deux susceptibles d'une lecture rhétorique. Dans une question partielle *comment pouvais-je faire autrement?*, la réponse construite *je ne pouvais pas faire autrement* correspond à la négation d'un présupposé. Dans une question totale, *est-ce que je pouvais faire autrement?* la lecture rhétorique *je ne pouvais pas faire autrement* correspond à la négation de la proposition sous-jacente exprimée par la question.

Pour conclure, il faut rappeler que, contrairement à ces approches qui proposent une conception dissymétrique de l'interrogation et dissocient les questions rhétoriques des demandes d'information, la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson 1986) propose une analyse unifiée des interrogatives directes et indirectes incluant les questions rhétoriques. Au lieu d'analyser les questions à partir d'actes de langage et notamment comme des demandes d'information, il faut les analyser du point de vue de la pertinence. Tous "les énoncés interrogatifs sont des interprétations de réponses que le locuteur considérerait comme pertinentes à condition qu'elles soient vraies." ... "des questions rhétoriques comme *n'as-tu pas dit que tu allais arrêter de fumer?* sont souvent des rappels, qui visent à activer des informations que le locuteur considère comme pertinentes pour l'auditeur." (p.379).

3.2. Analyse séquentielle des questions rhétoriques¹⁰

Un des premiers problèmes que rencontre une analyse séquentielle des questions rhétoriques, c'est bien évidemment leur identification en tant que telles. Notamment on peut se demander s'il est possible de distinguer les questions rhétoriques des critiques ou des reproches. Si la réponse est oui, il faut repérer quel type de ressources elles représentent pour les locuteurs et déterminer les critères linguistiques et séquentiels qui permettent aux locuteurs de les identifier comme telles. Les approches sémantiques et pragmatiques nous fournissent un certain nombre de critères: question partielle ou totale, éléments polarisants, rôle argumentatif, réponse construite, dont il faudra examiner l'adéquation dans une perspective séquentielle.

3.2.1. L'identification des questions rhétoriques

¹⁰ Notre description des questions rhétoriques dans les conversations restera malheureusement limitée aux questions totales. Nous n'avons pas hélas trouvé d'exemples d'interro-négatives.

La réponse réalisée au tour suivant est bien sûr, comme le signale Frank (1990), capitale. Mais ce n'est pas suffisant. Examinons ce point à la lumière d'une suite de répliques extraites d'En attendant Godot (Beckett, 1952, p.112).

exemple 12

pas	VLADIMIR	... Nous sommes au rendez-vous, un point c'est tout. Nous ne sommes des saints, mais nous sommes au rendez-vous. Combien de gens peuvent en dire autant?
	ESTRAGON	Des masses.
	VLADIMIR	Tu crois?
	ESTRAGON	Je ne sais pas.
	VLADIMIR	C'est possible.

Le problème qui se pose est le suivant: comment se fait-il que la réponse sémantique donnée par Estragon *des masses* apparaît étrange dans cette position? On peut avancer une explication: le lecteur/spectateur donne une lecture rhétorique à la question *combien de gens peuvent en dire autant?* C'est pourquoi une réponse sémantique ne convient pas. Cette réponse ne correspond pas à une réponse construite à partir de la négation du présupposé, par exemple *personne*, d'autant plus que, comme on va le voir, il n'est pas certain que la réponse réalisée doit être directement cette réponse construite. En outre, comme il est habituel chez Beckett, cette inadéquation de la réponse s'accompagne dans les tours suivants d'une perte d'orientation de la séquence donnant l'impression que l'interaction se délite et que les locuteurs y perdent tout intérêt.

Si l'on admet cette explication, comment se fait-il qu'on donne une lecture rhétorique à la question de Vladimir? On peut avancer dès à présent quelques critères issus des analyses sémantiques qu'il conviendra de confirmer par une analyse de suites conversationnelles: il s'agit d'une question partielle à laquelle le sujet indéterminé *les gens*, le présent et la position en fin de réplique confèrent une valeur de vérité générale venant conclure une argumentation.

3.2.2. Description des questions rhétoriques d'évaluation dans la conversation ordinaire

L'exemple 13 présente une question très proche de celle décrite dans le paragraphe précédent. Il s'agit d'une question partielle exprimant en fin de tour une vérité générale () *mais où est-ce qu'on va?*. Son caractère argumentatif est renforcé par le connecteur *mais* qui le précède. Son caractère conclusif est accentué par la pause qui précède la question.

Deux nouveaux critères peuvent être introduits grâce à l'analyse séquentielle. Cette question appartient à une séquence de clôture. Le caractère conclusif, argumentatif et de vérité générale appartiennent à une activité d'évaluation qui tire la morale de l'histoire en fin d'une séquence de plainte. L'analyse séquentielle permet d'étudier la réponse réalisée. Si l'on admet, comme le postulent les analyses sémantiques que la réponse construite correspond à la négation d'un présupposé de la question *où est-ce qu'on va?*, on obtient la réponse *nulle part*. Dans la réponse réalisée, on constate que le destinataire enchaîne sur cette réponse construite par une argumentation qui va dans le sens du locuteur. La réplique *mais il faudrait leur faire comprendre gentiment* enchaîne avec le connecteur *mais* sur la réponse construite *nulle part*. On retrouve ici l'analyse de Frank (1990) selon laquelle la réponse à une question rhétorique est une inférence sur une réponse négative.

exemple 13 (Ab16-A-69)

- 26 B voilà/ alors ah ben moi j(e) m'en fous je lui f(e)rais pour 2000 et puis j(e) marqu(e)rai le coup cette fois je lui fais une facture de 1999F
- ...
- 36 B mais alors ce genre de réflexion moi ça me ça me fait un choc à l'estomac
- 37 A ben oui
- 38 B mais après ça m'amuse () **mais où est-ce qu'on va?**
- 39 A mais il faudrait leur faire comprendre gentiment
- 40 B ben j(e) te dis voilà comme ça 1999F virgule 999
- 41 A ah c'est la seule chose
- 42 B ben oui

Cette analyse nous conduit à une définition des questions rhétoriques qui, tout en rassemblant la plupart des critères issus des analyses sémantiques, tient aussi compte de la réponse, du positionnement séquentiel et de la façon dont elles sont utilisées par les locuteurs. Ce sont des questions partielles exprimant une vérité générale. Situées en fin de tour dans une séquence de clôture, elles concluent une argumentation et expriment la morale de l'histoire. L'évaluation est au profit du questionneur lorsque celui-ci relate un événement dont il a été victime. Par sa question il sollicite l'adhésion du destinataire qui lui accorde son appui en enchaînant sur la réponse construite à partir de la négation du présupposé propositionnel de la question. On appellera ce type de questions rhétoriques 'questions rhétoriques d'évaluation'. Il s'agit maintenant de savoir en quoi elles se distinguent d'une critique ou d'un reproche.

3.2.3. Questions rhétoriques, critiques et reproches

Les questions rhétoriques évaluatives rassemblent la plupart des traits des questions rhétoriques décrites en linguistique. Il existe d'autres questions qui possèdent des traits communs avec les questions rhétoriques sans toutefois les présenter tous. Ces questions accomplissent ce qu'on appellera, par commodité et en suivant l'usage admis en pragmatique, des critiques et des reproches.

3.2.3.1. Critiques d'un tiers

Les exemples suivants vont nous permettre de faire la distinction entre questions rhétoriques évaluatives et critiques d'un tiers:

exemple 14 (BR-A-2)

- 17 A Qu'est-ce qu'il a dit?
- 16 B Be t'as l(e) bonjour de Paul
- 17 A Ah la la
- 18 B Il sort plus hein!
- 19 A Il sort plus (...) **mais qu'est-ce qu'il fout alors le week-end?**
- 20 B **C'est vrai**

Contrairement aux exemples de questions rhétoriques, ces questions ne sont pas générales mais concerne un tiers bien précis. Toutefois c'est la seule différence observable. Pour le reste, ce sont des questions partielles, positionnées en fin de tour après une pause et un connecteur argumentatif. Elles font partie de la séquence de clôture et donnent la morale de l'histoire. Une analyse de détail donne les résultats suivants: la question *qu'est-ce qu'il fout alors le week-end?* peut se reformuler en *existe-t-il une chose qu'il fasse pendant le week-end* et construit la réponse *il ne fait absolument rien*. La question comporte l'élément lexical *fout* qui infléchit la polarisation et renforce l'interprétation rhétorique. La réplique *c'est vrai* surenchérit sur la réponse construite *il ne fait absolument rien*. On appellera ces 'questions critiques d'un tiers' en leur donnant la définition suivante:

- elles concernent un tiers faisant l'objet d'un développement thématique et appartiennent au développement thématique par leur repérage temporel. Mais, comme les questions rhétoriques, elles sont positionnées en conclusion d'un développement thématique avant transition.

- elles sont suivies d'une réponse à la fois avec d'ignorance par rapport à la demande d'information et acceptation faible de la critique. Cette réponse suspend le déroulement de la séquence. La question doit être reformulée pour que la séquence redémarre et qu'il y ait transition.

3.2.3.2. Critiques du destinataire

Soit l'exemple suivant:

exemple 15 (Ab3-B-554)

- | | | |
|----|----------|---|
| 3 | A | t(u)as révisé combien d(e) ttext(es) alors () en tout? |
| 4 | B | hum: un(e) vingtaine (rire) |
| 5 | A | en ttout? |
| 6 | B | ouais |
| 7 | A | et: tu sais quel jour on est? |
| 8 | B | je sais |
| 9 | A | une vingtaine? |
| 10 | B | hmhm |
| 11 | A | oh tu rigoles tu m(e) diras moi j'en ai fait 29 c'est (rire) pas mieux non plus |
| 12 | B | 29 oui mais là j(e) vais j(e) vais j'y vais à haute dose quoi |
| 13 | A | ah c'est ça |

Dans l'exemple (Ab3-B-554), la critique *et: tu sais quel jour on est?* rappelle au destinataire que le jour d'examen est maintenant très proche et infère que le destinataire y sera insuffisamment préparé. Ce type de questions est difficilement classable sémantiquement. Elles ont fait l'objet d'analyses assez différentes. Alors que Sperber et Wilson les identifient comme des questions rhétoriques (voir leur exemple p.377 *N'as-tu pas dit que tu allais arrêter de fumer?*), pour Diller ce ne sont pas de vraies questions; elle les classe comme non alternatives et non rhétoriques (cf. §3.1. ci-dessus).

On appellera ces questions 'critiques du destinataire'. Elles diffèrent des critiques d'un tiers par les points suivants:

- elles concernent directement le destinataire.
- la question est positionnée en développement thématique et non plus en clôture.

- Il existe une réponse préférée à la critique. On suivra sur ce point la description sémantique et conversationnelle des prototypes d'accusation et de critique proposée par M. de Fornel (1990) qui définit la préférence des réponses sous forme de paire contrastée. En ce qui concerne les accusations, le rejet par justification est la réponse préférée parce qu'elle accepte l'élément le plus saillant du prototype (la responsabilité du locuteur) et en rejette l'élément le moins saillant (la négativité de l'acte). L'ordre de préférence pour les accusations est donc le suivant: rejet franc > justification > excuse > acceptation. En ce qui concerne les critiques, le rejet par excuse est préféré parce qu'il accepte l'élément le plus saillant (la négativité de l'acte) et rejette l'élément le moins saillant du prototype (la responsabilité du locuteur). L'ordre de préférence pour les critiques est donc le suivant: rejet franc > excuse > justification > acceptation.

L'excuse constitue la réponse préférée à la critique de l'exemple 15. Toutefois celle-ci n'apparaît qu'au tour 12 *mais j'y vais à haute dose* car elle fait l'objet d'une construction interactive; à la réponse non préférée, le questionneur répond en produisant une auto-critique de façon à amener la réponse préférée selon le schéma suivant:

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1A. critique | |
| 2B. acceptation faible <i>je sais</i> | réponse non préférée parce qu'elle accepte le présupposé |
| 3A. auto-critique de A = excuse de B | <i>tu m(e) diras moi j'en ai fait 29 c'est (rire) pas mieux non plus</i> |
| 4B. excuse | |

Ce type de critique peut ne pas être compris par le destinataire et donner lieu à des malentendus. Ainsi, les exemples de malentendus donnés par Schegloff (1987) sont des tours questions interprétables de façon soit 'constructive' (littérale) soit 'composite' (figurée). Des tours tels que *Eh bien qu'allez-vous faire?* ou *De quoi avez vous peur?* (pp.210-211) sont interprétés par les destinataires comme des critiques proches des questions rhétoriques alors que pour le questionneur il s'agissait de demandes d'information. Ces exemples montrent l'importance du placement séquentiel.

3.2.3.3. Reproches

Soit l'exemple suivant:

exemple 16 (FCO2-B-352)

- | | | |
|----|---|--|
| 2 | B | Mad(e)moiselle Dussois? |
| 3 | A | oui |
| 4 | B | bonjour c'est Madame Laisné |
| 5 | A | bonjour |
| 6 | B | qu'est-ce qui vous arrive? |
| 7 | A | (.) ben rien! |
| 8 | B | ben j'ai votre élève Lucas ici |
| 9 | A | ben i(l) m'avait dit 15h30 |
| 10 | B | quelle heure? |
| 11 | A | 15h30 moi c'est c(e) que j'avais compris |
| 12 | B | jusqu'à 15h30 |
| 13 | A | ah:: bon j'arrive j'arrive j'avais compris moi à partir d(e) 15h30 |

A partir de l'exemple suivant, on constate que les reproches s'apparentent aux critiques du destinataire. Comme les critiques et contrairement aux questions évaluatives, ils ne sont pas positionnés en clôture de séquence, le reproche *qu'est-ce qui vous arrive?* est en position de raison d'appel. Le reproche concerne le destinataire et non un tiers. Le repérage d'un reproche est ancré dans le temps d'énonciation de la conversation.

Contrairement aux critiques, le questionneur est concerné par l'acte négatif visé par le reproche. Il demande des comptes. C'est ce qu'illustre la position séquentielle de la question. Dans l'exemple 16, le reproche est en position de raison d'appel et est interprété comme tel par le destinataire parce que l'appelleur est un employeur. Dans la réponse, le reproche, considéré comme non justifié parce qu'issu d'un malentendu, est massivement rejeté. La réponse *(.) ben rien* rejette le présupposé *il vous arrive quelque chose* sans justification ni excuse, et va même jusqu'à retourner le reproche contre un tiers *ben i(l) m'avait dit 15h30*.

Pour conclure, les questions rhétoriques évaluatives, les critiques d'un tiers, les critiques adressées au destinataire et les reproches sont au moins quatre types de questions qui empruntent des traits à la description sémantique des questions rhétoriques. Il est clair que les questions rhétoriques évaluatives sont celles qui correspondent le plus aux questions rhétoriques décrites en linguistique. C'est pourquoi on peut leur en réserver l'appellation. Les reproches étant les questions qui s'en éloignent le plus. En tant que ressources elles sont évidemment utilisées de façon très différentes par les locuteurs. Là encore, seules les questions rhétoriques évaluatives sont utilisées à des fins argumentatives pour obtenir l'adhésion du locuteur. On remarquera que leur

contribution à l'interaction, due en partie à leur caractère conventionnalisé, reste faible. On peut résumer dans un tableau les différents traits qui différencient ces questions:

	Questions rhétoriques d'évaluation	Questions critiques (il)	Questions critiques (tu)	Questions reproches (tu)
Exemple	<i>où va t-on?</i>	<i>qu'est-ce qu'il lui a pris?</i>	<i>tu sais quel jour on est?</i>	<i>où est-ce que tu es parti traîner?</i>
Présumé	<i>on va quelque part</i>	<i>il y a une raison pour laquelle il a fait P</i>		<i>il existe un endroit où tu es parti traîner</i>
Réponse construite	= neg présumé nulle part	= neg présumé il n'y a aucune raison (il est fou)	le destinataire connaît la réponse	= neg du présumé: je ne suis pas parti traîner
Réplique	enchaine sur un présumé par un argument montrant l'adhésion	aveu d'ignorance	- acceptation faible puis - excuse - justification	rejet du présumé par: - justification - excuse - retournement - acceptation
Position séquentielle	clôture de séquence fin de tour	clôture de séquence	développement thématique	raison d'appel relance de thème
Repérage énonciatif	ancré dans l'argumentation par un connecteur	ancré dans le dvpt thématique ou le récit	ancré dans la séquence d'action	ancré dans la séquence d'action

4. Pour une "rhétorisation" généralisée du couple Q-R dans les entretiens publics

Si l'on réexamine les couples Q-R des entretiens publics à la lumière d'une analyse en termes de questions rhétoriques, les arguments sont nombreux pour les considérer comme des Q-R rhétoriques. Les tours questions utilisent les ressources de la rhétorique pour argumenter et persuader le public; les interrogatives parce qu'orientées sont candidates à la lecture rhétorique. Le biais, constitutif du format et mis en jeu dans le tour question, rend impossible une réponse sémantique.

Enfin les tours-questions se terminent par des interrogatives en *est-ce que* susceptibles d'être affectée d'une valeur argumentative. Dans cette position séquentielle de fin de tour, l'interrogative n'a pas seulement une valeur argumentative potentielle mais réalise un véritable acte d'argumenter. Cette fonction argumentative rapprocherait les tours questions des questions rhétoriques évaluatives décrites pour les conversations entre proches. Cependant, contrairement à ces questions elles n'ont pas leur caractère général et non-repéré sur le plan spatio-temporel. Elles s'apparentent davantage à des critiques de la personnalité publique invitée, voire à des reproches la mettant au défi de se justifier et de rendre des comptes. Proches de l'interrogatoire ou de la mise en accusation, la violence du questionnement en tant que "mainmise d'ordre symbolique sur le corps, le temps et la parole de l'autre" (Encrevé et de Fornel, 1983 p.7) s'en trouve accentuée. La question devient même un véritable piège pour l'interviewé d'autant plus pervers que la réponse est impossible. Violence et généralisation du soupçon, impression que la personnalité publique - c'est encore plus vrai pour les personnalités politiques - ne répondent pas aux questions, autant d'aspects qui ne sont probablement pas étrangers au discrédit grandissant de la classe politique dans l'espace public.

Qu'en est-il précisément de la réponse? La diversité des conceptions oscillant entre nécessité ou non de fournir une réponse trouve un écho dans notre corpus qui ne contredit en rien l'interprétation rhétorique. La non-nécessité de réponse est prise en charge dans notre corpus par l'impossibilité de réponse construite par le biais. Toutefois l'absence de réponse, qui se traduirait par exemple par un simple refus de répondre, n'est pas pertinente ici parce que non conforme au format. Le couple Q-R qui est au fondement du format maintient le trait 'obligation de réponse' en exigeant la réalisation effective d'une réplique en position de réponse et tenant lieu de réponse.

Il est intéressant de noter que les réponses exploitent les différentes facettes de la rhétoricité des questions. Les réponses par rejet d'un présupposé, qu'affectionne tout particulièrement le format des entretiens publics, s'apparentent aussi aux répliques faites à des critiques ou à des reproches dans les conversations entre pairs. Mais le rejet du présupposé n'est jamais ni une justification ni une excuse; s'il n'est pas toujours destiné à dénigrer la question, il a au moins pour objectif de mettre à distance l'interrogation afin de permettre à l'interviewé d'amorcer un développement thématique autonome par rapport au biais. Il indique au public que l'interviewé n'est pas dupe et sait répondre aux questions biaisées avec une certaine habileté.

La réponse exploite toutefois les procédés propres aux "vraies" questions rhétoriques des conversations entre pairs, c'est-à-dire aux questions d'évaluation. Toutefois la contrainte du biais impose que ces réponses soient marquées. Nous n'examinerons ici que deux procédés:

exemple 16 (Hubert Curien/P-G de Gennes/A.Brussy/R. Mihail/23-10-91)

3 J1 ... (hh) bref pour l'un comme l'autr(e) / il vous faut com-mu-ni-quer (hh) / machin(es) à communiquer / c'est justement le nom de l'exposition que vous:: inaugurez d(e)main // Hubert Curien / à la cité des Sciences // de la Villette / à Paris / du téléphone au Fax / en passant par l'ordinateur et la vidéo (hh) † il n'est plus de communication aujourd'hui qui n'ait sa propre machine // => **alors de tout cela / faut-il déduir(e) / Hubert Curien (hh) † <= que sans machine / il n'est plus / de communication possible**

4 HC **oh bien sûr que non il n(e) faut pas conclure comme ça.** / <= euh Il faut conclu::re que // la machine nous aide énormément à communiquer / et que nous devons apprendre / à nous servir de machines

Rappelons que le procédé de réponse à une question d'évaluation consiste à enchaîner sur l'accord avec l'orientation de la question de façon à aller dans le sens de l'argumentation du locuteur de la question. Dans l'exemple 16, ce procédé est utilisé mais de façon marquée puisqu'il est renforcé par le modalisateur d'assertion¹¹ *oh bien sûr que non* et par une reprise complète de l'assertion sous-jacente *il ne faut pas conclure comme ça*.

Un autre des procédés propres à un échange polémique consiste à retourner l'interrogation rhétorique en en modifiant les acteurs. C'est le cas de l'exemple 17:

exemple 17 (Jean-Pierre Soisson/J-P.Elkabbach/26-10-88)

24 EK Est-ce que je peux parler avec vous de la Nouvelle Calédonie parce que euh apparemment vous vous y connaissez si je me souviens bien, vous étiez chargé de cette question par Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre. Puis à l'UDF jusqu'en juin 88 quand **le Premier Ministre Monsieur Rocard** traite Messieurs Chirac et Juppé de factieux et qu'il leur trouve, comme il l'a dit hier soir dans un meeting, un comportement antinational, **est-ce que vous ne trouvez pas qu'il exagère**

¹¹ Borillo (1978, p.708) a noté que la réponse à une question rhétorique peut comporter un modalisateur d'assertion *bien sûr, bien entendu, naturellement, effectivement* qui insiste sur son caractère d'évidence.

25 S **Est-ce que Jacques Chirac lui-même n'exagère pas** lorsqu'il écrit à ses militants : "On sacrifie les intérêts supérieurs de la France à des facilités démagogiques". Le vrai problème, c'est que le RPR

Dans la réponse, une des personnalités politiques appartenant au posé de la question est substituée au sujet du verbe de l'assertion préalable de l'interrogation: le partenaire politique de l'interviewé, Rocard, est remplacé par l'adversaire Chirac. Ce type de réponse prend toute la mesure de la valeur de critique de l'interrogation rhétorique qu'on retourne contre l'adversaire.

Ces procédés de traitement du biais par "surrhétorisation" de la réponse font écho à la rhétorisation systématique des questions. Le terme de rhétorisation généralisée caractérise à la fois la spécificité du couple Q-R dans les entretiens public et rend compte d'un certain fonctionnement discursif des questions rhétoriques qui sélectionne certains traits propres à la description linguistique qui ne convergent pas toujours avec ceux sélectionnés par l'organisation des conversations entre pairs.

Conclusion

Cet article, nous l'espérons, contribue à montrer qu'il est difficile de rendre compte du couple Q-R, objet éminemment dialogique, sans faire appel à la fois à une description sémantique et à une description pragmatique. La notion de réponse possible, issue de la sémantique logique, de même que l'orientation de la réponse construite par la réponse, 'calculée' à l'aide de traits syntaxiques ou lexicaux deviennent absolument centrales lorsqu'on décrit des couples Q-R réalisés en séquence. Des objets traditionnellement décrits par la pragmatique, comme les présupposés complètent les traits sémantiques pour rendre compte de la réponse.

Nous espérons également avoir montré l'importance du positionnement séquentiel des questions réponses. Le positionnement d'une question en fin de tour permet de rendre compte de son rôle argumentatif. Grâce à l'analyse de l'ancrage des questions dans l'organisation conversationnelle, à savoir un développement thématique, un récit, ou une séquence d'action, en position d'ouverture de conversation (raison d'appel) ou bien de clôture de séquence, on peut distinguer, parmi les questions candidates à une lecture rhétoriques, celles qui présentent tous les traits communément admis des questions rhétoriques, que nous avons qualifiées d'évaluatives, de celles qui accomplissent des actes de critique ou de reproche.

Enfin nous pensons que le phénomène discursif du biais a des implications sur les conceptions des questions rhétoriques et des questions alternatives. Le déplacement de préférence dans la question où P1 est moins pire que P2, et dans la réponse, où la réponse par rejet de P2 est préférée à une réponse à P1, est un effet du biais dont on peut se demander s'il modifie la conception dissymétrique des questions alternatives. On peut au moins dire que cette préférence est sensible au type d'interaction en cours.

La même question se pose pour les questions rhétoriques dans les entretiens publics, où la rhétorisation généralisée des questions fait écho à la généralisation du biais. La question rhétorique évaluative *qu'est-ce que c'est que cette idée* en réponse (exemple 7) à une question non orientée est à ce titre tout à fait significative. On peut penser qu'une comparaison avec d'autres interactions, soit publiques, soit privées mais dissymétriques, permettrait d'approfondir ce point.

Bibliographie:

- Anscombe J-C., Ducrot O., 1981, "Interrogation et argumentation", *Langue Française* N°52, décembre 1981, : 5-22.
- Anscombe J-C., Ducrot O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Pierre Mardaga Editeur, Bruxelles, 184p.
- Beckett S., 1952, *En attendant Godot*, Editions de Minuit, Paris.
- Beckett S., 1957, *Fin de partie*, Editions de Minuit, Paris.
- Berrendonner A., 1981, "Zero pour la question. Syntaxe et Sémantique des interrogations directes.", *Cahiers de Linguistique Française*, n° 2, :41-70.
- Bolinger D., 1978a, "Yes-No Questions Are Not Alternative Questions", in *Questions*, H. Hiz (ed.), D. Reidel Publishing Company, Dordrecht, :87-107.
- Bolinger D., 1978b, "Asking More Than One Thing at a Time", *Questions*, H. Hiz (ed.), D. Reidel Publishing Company, Dordrecht, :107-151.
- Borillo A., 1978, *Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français*, Thèse d'Etat, Université de Provence.
- Borillo A., 1979, "La négation et l'orientation de la demande de confirmation", *Langue Française* n°44, :27-41.
- Borillo A., 1981, "Quelques aspects de la question rhétorique en français", *DRLAV* n°25, :1-33.
- Brown P. And Levinson S., 1978, 1987, *Politeness, Some universals in language usage*, Cambridge University Press, Cambridge, 345pp.
- Cornulier B. de, 1982, "Sur le sens des questions totales et alternatives", *Langages* 67, :55-109.
- Culioli A., 1985, *Notes du Séminaire de DEA (1983-1984)*, Université Paris 7, DRL.
- Diller A-M., 1984, *La Pragmatique des Questions et des Réponses*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 162pp.
- Ducrot O., 1973, *La preuve et le dire*, Mame.
- Ducrot O., 1980, *Les échelles argumentatives*, Editions de Minuit, 96pp.
- Ducrot O., 1983, "La valeur argumentative de la phrase interrogative", *Logique, Argumentation, Conversation: Actes du Colloque de Pragmatique, Fribourg, 1981*, Peter Lang, Berne :79-100.
- Encreve P., Fornel M. de, 1983, "Le sens pratique. Construction de la référence et structure sociale de l'interaction dans le couple question-réponse", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°46.
- Fauconnier G., 1981, "Questions et actes indirects", *Langue Française* n°52, décembre 1981, : 44-55.
- Fornel M. de, 1990, "Sémantique du prototype et analyse de conversation", *Cahiers de Linguistique Française*, n°11:159-178.
- Fornel M. de, Léon J., "Des questions-échos aux réponses-échos. Une approche séquentielle et prosodique des répétitions dans la conversation", *Cahiers de Praxématique* (à paraître).
- Frank J., 1990, "You call that a rhetorical question? Forms and Functions of Rhetorical Questions in Conversation", *Journal of Pragmatics* 14, :723-738.
- Greatbatch D., 1992, "On the management of disagreement between news interviewees", in Drew P. and Heritage J. (eds.), *Talk at Work, Interaction in institutional Settings*, Cambridge University Press, :268-301.
- Groenendijk J., Stokhof M., 1984, *Studies on the Semantics of Questions and the Pragmatics of Answers*, Thèse de l'Université d'Amsterdam.
- Heritage J., Roth A., 1995, "Grammar and Institution: Questions and Questioning in the broadcast News Interview," *Research on Language and Social Interaction*, Vol.28, :1-60.

- Hintikka J., 1974, "Questions about Questions", in *Semantics and Philosophy*, Munitz et Unger (eds.), New York University Press.
- Hintikka J., 1978, "Answers to Questions", *Questions*, H. Hiz (ed.), D. Reidel Publishing Company, Dordrecht, :279-301.
- Hintikka J., 1981, Questions de Réponses et bien d'autres questions encore, *Langue Française* n°52, décembre 1981, :56-69.
- Hiz H., 1978, *Questions*, H. Hiz (ed.), D. Reidel Publishing Company, Dordrecht.
- Kuroda, 1966, Attachment and Transformation", in *Modern Studies of English*, Reibel and Shane (eds.).
- Léon J., 1992, "Interrogation totale en *est-ce que* et couple de question-réponse dans un corpus de débats politiques", *French Language Studies* n°2, Cambridge University Press, :207-235.
- Léon J., 1996, *Stabilité /instabilité du couple question-réponse dans l'analyse séquentielle*, Thèse de doctorat, EHESS.
- Meyer M., 1992, article Questionnement *Histoire des Notions Philosophiques* Auroux S. (ed.), PUF Paris.
- Milner J., 1973, "Analyse de la relation question-réponse en allemand", *Semiotica*, vol 9 n°3, :219-240.
- Sacks H., 1992 *Lectures on conversation (1965-1972)*, 2 volumes, G.Jefferson (ed.) , Blackwell Publishers, Cambridge, Ma.
- Sacks H., Schegloff E., Jefferson G., 1974, "A simplest systematics from the organization of turn taking for conversation", *Language* 50, :696-735.
- Schegloff E., 1987, "Some sources of misunderstanding in talk-in-interaction", *Linguistics* 25, : 201-218.